



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
TRAITEMENT DES EAUX

Bon de Commande

3156

SFTE - Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650
13681 Aubagne Cedex
Tel : 0 820 807 808 - Fax: 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com
391 953 023 RCS - TVA intracommunautaire FR 55 391 953 023 - APE 4673A - SAS - Capital : 73 937,77

REPRESENTANT : VALETTE
VENTE EN FOIRE

Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou un salon

CLIENT

Nom : Roussel

Adresse : 15 bis Rte de St ALBAN

Code postal : 138550 Ville : clonas - sur - Varèze

Téléphone : 06789712587 Portable : 06789712587

Fait le : 14/04/2025 à : foire de Lyon E-mail : thibertolol@gmail.com

Caractéristiques essentielles du bien :

Suivant documentation ci-jointe présentée et remise ce jour indiqué ci-dessus avec le présent document

Quantité	Désignation	Prix
1	TECHNO LAUGIL 20 litres POSE BY PASS A FAC DE SEL PRE FILTRE OFFERT POSE A LA DEMANDE DU CLIENT	3000
Autres frais		
Dont TVA	☐ 5.5% ☒ 10% ☐ 20%	TOTAL HT TOTAL TTC 3000

Délai de livraison du bien : 5005 4 SEMAINES

LIVRAISON UNIQUEMENT

Modalités de livraison : le matériel commandé vous sera livré par notre propre société ou par l'un de ses sous-traitants

Modalités d'exécution du contrat : notre société, ou l'un de nos sous-traitants procédera à l'installation du matériel, à sa mise en service

Financement

Identité de l'établissement prêteur (nom et RCS) : CETELEM

Montant du crédit : 3000

Taux effectif global : 6,180 Taux nominal : 6,1208

Nombre de mois : 120 En mensualités de : 12035,14

Nombre de jours avant première échéance : 12035,14

Modalités de paiement

☐ Par chèque

☐ En espèces

☐ Carte bancaire

Montant de l'acompte :

Le solde à la livraison :

BON POUR ACCORD : je soussigné : Mr Roussel Thibert

déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions figurant ci-dessus et au dos de ce document.

Fait le : 14/04/2025 à : foire de Lyon

Signature du consommateur « bon pour commande du matériel sus énoncé dans les conditions prévues aux termes des informations Précontractuelles dont je reconnais expressément avoir pris connaissance au préalable ».

Bon pour Accord



DEMANDE DE FINANCEMENT

Exemplaire Prêteur
À RENVoyer

N° de dossier de l'Emprunteur :

Souscrit auprès de **BNP Paribas Personal Finance**, ci-après dénommé le prêteur
Etablissement de crédit - SA au capital de 561 882 202 euros - 542 097 902 R.C.S Paris
Siège social : 1, boulevard Haussman - 75009 Paris.
N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr) - N° ADEME : FR200182_03KLJL

Le Vendeur ou le Prestataire de service :

Nom vendeur :

Numéro vendeur :

Nature juridique :

Capital social :

dont le siège social est :

SAS SFTE
techniparc de la bastidonne
chemin de l'aumône vieille
13681 AUBAGNE CEDEX
siret : 391 953 023 00044

Numéro Siren :

Ville RCS :

L'Emprunteur/L'Acheteur ci-après dénommé l'« Emprunteur » ou l'« Acheteur » :

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse :

à :

Le Co-emprunteur

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse :

à :

Les termes « Emprunteur » et « Acheteur » utilisés dans le présent document désignent aussi bien l'Emprunteur que le Co-emprunteur.

Description du (des) bien(s) ou de la (des) prestation(s) de services :

Le descriptif doit être suffisamment détaillé et doit correspondre à ce qui est indiqué dans le bon de commande ainsi que dans le contrat de crédit.

Le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service, après avoir été informé par le Prêteur de l'acceptation du crédit dans le délai visé à l'article L. 312-52 du code de la consommation, certifie sous sa responsabilité :

- Que la livraison du bien à l'Acheteur et/ou la réalisation de la prestation de service a été réalisée conformément au contrat de vente conclu par ce dernier.
- Que l'offre de contrat de « crédit accessoire à une vente » a été signée par l'Emprunteur :
 - ☐ dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service ou en foire et salon.
 - Que dans le cadre d'une vente réalisée dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service l'Acheteur : ☐ a demandé ☐ n'a pas demandé à être livré immédiatement dans les conditions prévues aux articles L. 312-47 et R. 312-20 du Code de la consommation, ramenant le délai de rétractation à la date de livraison du bien et/ou de la réalisation de la prestation de service, lequel ne peut jamais être inférieur à 3 jours ou excéder 14 jours.
 - ☐ au domicile de l'Emprunteur ou dans tout autre lieu que l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service.
 - ☐ par une technique de communication à distance (en Vente à Distance).
- Que le montant du versement comptant a été intégralement versé par l'Acheteur.

En conséquence, le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service :

- demande au Prêteur de procéder à la mise à disposition des fonds d'un montant de _____ euros au titre du contrat de crédit ci-dessus référencé.
- se reconnaît responsable et s'engage à rembourser le Prêteur, à sa première demande, à concurrence du montant total du financement et de toutes autres sommes stipulées au contrat de vente signé par l'Acheteur :
 - au cas où les stipulations ci-dessus n'auraient pas été respectées.
 - en cas d'inexactitude dans les informations mentionnées sur l'offre du contrat de vente ainsi que sur les présentes, ou tout autre document.

Le Vendeur ou le Prestataire de service

Fait à : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature du Vendeur
ou du Prestataire de service :

Cachet Commercial
SAS SFTE

techniparc de la bastidonne
chemin de l'aumône vieille
13681 AUBAGNE CEDEX
siret : 391 953 023 00044

ATTESTATION DE LIVRAISON

L'Emprunteur/Acheteur reconnaît en signant la présente attestation sans réserve :

- que la livraison du bien et/ou la fourniture de la prestation de service ci-dessus désigné(e) a été pleinement effectuée conformément au contrat principal de vente préalablement conclu avec le Vendeur ou le Prestataire de service ;
- que cette livraison ou fourniture est intervenue le :

Il reconnaît que conformément à l'article L. 312-48 du code de la consommation ses obligations au titre du contrat de « crédit accessoire à une vente » ci-dessus référencé prennent effet à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation de service. En conséquence, il demande au Prêteur, par la signature de la présente attestation et en sa qualité d'Emprunteur, de procéder à la mise à disposition des fonds au titre dudit contrat de « crédit accessoire à une vente ».

Fait à : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature Emprunteur
et/ou Co-emprunteur :